Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 022-212203434-20260430-D2026_40-DE

DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE TREBEURDEN	EXTRAIT du Registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, LE TRENTE DU MOIS D'AVRIL

Le Conseil Municipal de la Commune de TREBEURDEN, dûment convoqué le 23 avril 2026, s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de Madame Bénédicte BOIRON

Présents : BOIRON Bénédicte, ARZUR Martine, BELLEC Nicole, BERTHELOT Françoise, BILLIOU Marine, BODERE Dominique, BOYER Laurent, CHARMENTRAY Stéphane, EVEN Anne-Claire, GAUTIER Pierre-Louis, HERTZOG Frédéric, LANDOAS Tristan, LANGLAIS Mathieu, LE BIHAN Brigitte, LE COZ Quentin, LE GUEN Guillaume, LE HENAFF-LE JEUNE Michelle, LE MASSON Géraldine, LE PENVEN Morgane, MEYER Joël, MONFORT Annaïg, PIROT Geneviève, SEVES-QUERRE Frédérique, TISSIER Philippe, TOUZE Christine.

Procurations : HALNA Yannick à BILLIOU Marine, CHAUVANAUD Gilles à SEVES-QUERRE Frédérique

Lesquels forment la majorité des Membres en exercice.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Mme Michelle LE HENAFF-LE JEUNE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

D2026-40 DETERMINATION DES RATIOS D'AVANCEMENT DE GRADE 2026

Madame le Maire rappelle qu'il appartient à l'assemblée délibérante de fixer, après avis du Comité Social territorial, le taux permettant de déterminer, à partir du nombre d'agents remplissant les conditions pour être nommés à un grade d'avancement, le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promus à ce grade. Ce taux peut varier entre 0 et 100%.

Madame le Maire propose à l'Assemblée, suivant avis du Comité Social Territorial réuni le 05 mars 2026, de déterminer les ratios « promus-promouvables » pour l'année 2026.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **FIXE** pour l'année 2026, en cohérence avec les Lignes Directrices de Gestion, les taux de promotion dans la collectivité comme suit :

Grade d'avancement	Nombre d'agent(s) promouvable(s)	Ratios %
Tous les grades présents dans la collectivité - Attaché hors classe - Educateur jeunes enfants de classe exceptionnelle - Agent de Maîtrise principal - Adjoint technique principal de 1ère classe	4	50%

Le Maire,
Bénédicte BOIRON

MAIRIE DE TREBEURDEN Côtes d'Armor

Le secrétaire de séance,
Michelle LE HENAFF-LE JEUNE